Département : ARDECHE

Arrondissement : LARGENTIERE

Commune de **ST ETIENNE DE FONTBELLON**

Date de convocation : 9 novembre 2026
Date d'envoi : 9 novembre 2026
Date d'affichage : 9 novembre 2026

République Française

Liberté – Egalité - Fraternité

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 007-210702312-20261117-64_2026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 64-2026
MARDI 17 NOVEMBRE

L'an deux mille vingt-six et le dix-sept du mois de novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire

Présents : 16 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, ALLIX Jean-Marie, RECCHIA Dominique, BARBAROUX Sylvie, BOIRON Yves, COMPERE Philippe, FARJON Philippe, FULACHIER Sylvian, MARTIN Marie-France, MAZET Caroline, MOURARET Sophie, NEGRE Grégory, OZIL Christine

Absents ayant donné procuration : 6 – CADET Dominique à Marie-France MARTIN, CHARRE Béatrice à Sophie MOURARET, DUCHAMP Aurore à Sylvian FULACHIER, GONTHIER Erwan à Philippe ROUX, LIOUTIER Pascale à Bernadette PERRIER, ROURE Florian à Patrick CORTIAL

Absents n'ayant pas donné procuration : 1 – MAZON Elisabeth,

Secrétaire de séance : Christine OZIL

OBJET : Subvention à l'Amicale Laïque de l'école publique des Champs pour les sorties scolaires 2026-2027

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une demande formulée par Madame la Directrice de l'école publique des Champs en vue d'obtenir des subventions destinées à financer des sorties scolaires pour l'année 2026-2027.

Les projets de sortie sont les suivants :

- Sortie à l'Arche des métiers le 15 octobre 2026, pour 2 classes de CP/CE1 et CE2/CM1 (47 élèves). Coût mairie de 235€ pour un total de 1 114€.
- Sortie au Château de Vogüé le 29 septembre 2026 pour 1 classe de CP (23 élèves). Coût mairie de 115€ pour un total de 366,50€.
- Sortie Classe découverte aux Chalets du Mézenc du 29 mars 2027 au 2 avril 2027, pour 3 classes (CE1/CE2/CM1, CM1/CM2, CM2) (70 élèves). Coût mairie de 3 360€ pour un total de 24 214,60€. La participation sollicitée auprès de la Commune s'élève à 12 euros par élève et par nuitée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'attribuer une subvention d'un montant total de 3 961,50 euros à l'Amicale Laïque de l'école publique des Champs au titre de la participation communale à des sorties scolaires sur l'année 2026-2027.
- Que les crédits correspondants seront imputés au budget primitif communal 2027, au chapitre et à l'article prévus pour les subventions aux associations.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Secrétaire de séance,
Christine OZIL

Le Maire,
Philippe ROUX

MAIRIE ST-ETIENNE-DE-FONTBELLON ARDECHE